

Gym Visé

Guide de la rentrée

2025-2026



Conseil d'administration

GYM VISE ASBL
Rue de Berneau, 30
4600 Visé
www.gym-vise.be



info@gym-vise.be
TVA: 409 746 410
IBAN: BE98 7785 9476 9093

Table des matières

Gym Visé

1. Inscription	3
1.1. Que comporte-t-elle ?.....	3
1.2. Combien ça coûte ?.....	3
1.3. Comment s'inscrire ?.....	4
1.4. Paiement.....	4
1.5. Puis-je m'inscrire en cours de saison ?.....	5
1.6. Attestation d'inscription.....	5
2. Les cours	5
2.1. Avant.....	5
2.2. Pendant.....	5
2.3. Après.....	5
3. L'assurance	6
3.1. Que faire en cas d'accident ?.....	6
4. Les équipements.....	7
4.1. Quoi et combien ?.....	7
4.2. Comment commander ?.....	8
5. Evénements de l'année	8
5.1. Sections « Loisirs ».....	8
Brevets d'arrondissement (GAF / GAM) & Coupe Formation (ACRO).....	8
5.2. Sections « Compétition ».....	8
5.3. Groupe « Démonstration ».....	8
5.4. Événements & stages.....	8
6. Divers.....	9
6.1. Rappel des adresses des salles.....	9
6.1. Personnes de contact.....	9
Les responsables de section	Erreur ! Signet non défini.
6.2. A quoi est alloué le montant des cotisations ?.....	11
7. Pour les moniteurs	12
7.1. Être Moniteur Sportif, c'est quoi ?.....	12
Moniteur Sportif ADEPS - Fonctions principales.....	12
7.2. Et concrètement, à Gym Visé ?.....	12
Pendant les cours.....	13
En dehors des cours.....	15
Le rôle d'aide-moniteur.....	16
7.3. Défraiement.....	16

Qu'est-ce qui est défrayé ?	16
Barèmes	17
Relevé de prestations.....	18
7.4. Contacts utiles.....	19
Site et e-mails	19
Numéros de téléphone.....	19
8. Annexes	20
8.1. Plan de formation moniteurs.....	20
Contexte	20
Planification	20

1. Inscription

1.1. Que comporte-t-elle ?

Votre inscription au club comprend plusieurs choses:

- ✓ La participation aux cours et au Gala annuel;
- ✓ L'affiliation à la Fédération francophone de Gymnastique;
- ✓ L'assurance "accidents corporels" (cf. Point 3 - « Assurance »);
- ✓ Un t-shirt du club offert (pour toute inscription avant octobre);
- ✓ L'accès à une période d'inscription prioritaire aux stages organisés par le club.

1.2. Combien ça coûte ?

Les montants des cotisations sont calculés en fonction du nombre d'heures d'entraînement par semaine. A cette cotisation, il faut ajouter le montant de l'affiliation fédérale, qui varie selon les formules :

- Baby / mini : +10€	- Loisirs : +30€
- ACRO Loisirs : +50€	- Compétition : +70€



COTISATIONS 25/26

BABY-GYM 1H	130€	8H30	430€
MINI-GYM 1H	170€	9H	440€
1H30	210€	9H30	450€
2H	235€	10H	460€
2H30	260€	10H30	470€
3H	275€	11H	480€
3H30	290€	11H30	490€
4H	305€	12H	500€
4H30	315€	12H30	510€
5H	350€	13H	520€
5H30	360€	13H30	530€
6H	370€	14H	540€
6H30	380€	14H30	550€
7H	390€	15H	560€
7H30	410€	15H30	570€
8H	420€	16H	580€

1.3. Comment s'inscrire ?



L'inscription est obligatoire pour suivre les cours.

Celle-ci se fait via l'application « MonClub », téléchargeable via l'App Store ou Google Play. La procédure d'inscription se trouve sur notre site, onglet « inscription » : www.gym-visé.be/inscription.

Note importante : comme pour toute inscription en ligne, des e-mails de confirmation vous sont envoyés. Pensez à vérifier vos *spams* 😊

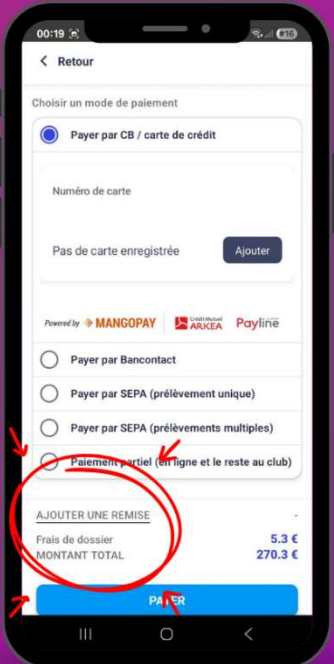
Attention, une **inscription sur « liste d'attente »** signifie que **vous ne pouvez pas** intégrer le groupe actuellement car ce dernier est **complet**. En vous inscrivant sur liste d'attente, nous gardons vos coordonnées et nous vous contactons lorsqu'une place se libère.

Le secrétariat reste à votre disposition en cas de question.

1.4. Paie ment

En remplissant le formulaire d'inscription, vous choisissez entre plusieurs moyens de paiement. Ceux-ci vous permettent de :

- Soit régler la cotisation en une seule fois ;
- Soit d'échelonner le paiement jusque décembre ;
- Soit de payer une partie de la cotisation directement (min. 50€) et de régler la suite plus tard par l'application.



Remises

Vous êtes en possession d'un **chèque sport** (Ville de Visé) ou allez le recevoir ?
 Vous inscrivez plusieurs enfants de la même fratrie ?
Bonne nouvelle ! Vous pouvez déduire directement vos avantages de la cotisation.

Sélectionnez "Ajouter une remise" et entrez les codes suivants:

- ✓ "FRATRIE" : remise de 20€ à partir du second enfant
- ✓ "SPORTVISE25" : déduit les 25€ de chèque sport
- ✓ "FRATRIE+SPORTVISE25" : vous combinez les 2 remises ci-dessus

Une question concernant le paiement de votre cotisation?
 Merci d'envoyer un e-mail à compta@gym-visé.be

1.5. Puis-je m'inscrire en cours de saison ?

- 1) Il est possible de s'inscrire en cours de saison dans les sections "loisirs" uniquement si les cours ne sont pas complets.
- 2) Selon le moment de la saison et le nombre d'inscrits, il est possible de faire une demande de test de niveau pour intégrer une section de compétition GAF/GAM.
- 3) Les groupes de compétition ACRO sont composés en début de saison. Il n'est donc pas possible de rejoindre cette section après la période de sélection.

1.6. Attestation d'inscription

Une fois le montant de la cotisation réglé, votre attestation d'inscription pour un cours ou pour un stage est disponible sur l'application « MonClub », onglet « Mes adhésions ».

2. Les cours

2.1. Avant

Nous demandons aux gymnastes d'arriver **10 minutes avant le début du cours**. Le rassemblement et la prise des présences se font dans les vestiaires.

Au hall omnisports de Visé, les vestiaires attribués à notre club sont indiqués sur la télévision au début du couloir.

À l'institut Saint-Hadelin (baby/mini), ils sont accessibles via la salle de gym.

À l'école Notre-Dame de Cheratte, ils vous seront indiqués par les monitrices.

Par souci d'organisation, nous demandons de **prévenir les moniteurs en cas d'absence**.

Ceci est facilement réalisable via l'app : onglet « calendrier » → « Mes entraînements réguliers ».

2.2. Pendant

Les salles ne sont malheureusement pas équipées de tribunes et ne disposent pas d'espace suffisant pour accueillir des spectateurs. Toutefois, les monitrices n'hésiteront pas à prendre quelques images des entraînements pour vous faire vivre l'ambiance de l'intérieur 😊

2.3. Après

Après les cours, les monitrices accompagnent le groupe dans les vestiaires. A Visé, nous invitons les parents à attendre leurs enfants à cet endroit afin de ne pas engorger le couloir de l'étage, utilisé également par le dojo.

3. L'assurance

Retrouvez la note d'information complète sur le site de la Fédération francophone de Gymnastique (FfG) : <https://ffgym.be/medias/4289/note-d-information-et-procdures-accidents-sportifs-arena.pdf>

A travers votre affiliation à la FfG, vous souscrivez une assurance contre les **accidents corporels** chez ARENA (Police 1.119.649) et en **responsabilité civile** (Police 1.119.947) chez ARENA. Par accident corporel, il faut entendre un événement soudain qui produit une lésion corporelle et dont la cause ou l'une des causes est extérieure à l'organisme de la victime.

3.1. Que faire en cas d'accident ?

Voici la procédure à suivre obligatoirement et chronologiquement afin de faire intervenir l'assurance :

1. Le responsable du club (ou un des moniteurs du club) vous fournit un formulaire de déclaration d'accident.
2. La déclaration est complétée par le responsable du club (ou le moniteur qui avait la victime sous sa responsabilité) et la victime (ou son représentant légal).
3. Vous consultez au plus vite le médecin qui complétera à son tour le certificat médical (y compris cachet et signature). → La déclaration doit être rentrée au club au plus tard une semaine après l'accident.
4. Le CLUB scanne la déclaration d'accident et la télécharge sur la fiche du membre dans ClubNet.
5. La Fédération, après avoir contrôlé si la victime est bien affiliée à la Fédération, transmet la déclaration à ARENA. La Fédération envoie un accusé de réception au correspondant officiel du club l'informant du suivi de la déclaration. Un éventuel refus de la prise en charge de la déclaration d'accident est également communiqué au correspondant officiel du club (par exemple, si la victime n'a pas de licence, que le certificat médical n'est pas joint, ou que le délai d'introduction de la déclaration est dépassé).
6. Dès que ARENA est en possession de votre déclaration, elle vous transmet endéans 4 semaines un accusé de réception comprenant toutes les informations utiles, ainsi que votre numéro de dossier ARENA. Dès réception de ce numéro de dossier ARENA, vous pouvez envoyer vos frais de soins directement chez ARENA.
7. Nous vous conseillons de communiquer immédiatement à ARENA toute évolution défavorable de la guérison afin de garantir une gestion souple et rapide de votre dossier.

Note importante : si l'arrêt dépasse un mois, un certificat médical autorisant la reprise de l'entraînement est requis.

4. Les équipements

Les cours de gymnastique se pratiquent pieds nus avec une tenue proche du corps. Le club propose à la vente différents textiles à son effigie. Il n'est pas obligatoire de les acheter.

4.1. Quoi et combien ?

Note : Liste non-exhaustive, les prix indiqués ont une valeur indicative



T-shirt : offert pour toute inscription avant octobre



- Brassière (tailles adultes uniquement) : 18€
- Débardeur (toutes tailles) : 18€



Pull bleu ou blanc : 30€



Legging : 18€

Maillot du club : une communication spécifique vous parviendra courant septembre.

4.2. Comment commander ?

Afin d'obtenir les meilleurs prix de nos fournisseurs, nous organisons une **commande groupée en début de saison**. Cette commande d'équipements est traditionnellement couplée à une vente de gaufres : chaque gaufre vendue vous offre une réduction sur votre commande d'équipements. Vous souhaitez commander **plus tard dans l'année ?** Des commandes individuelles restent possible par l'intermédiaire de notre partenaire « Atelier Michiels » via l'onglet « [équipements](#) » de notre site internet.

5. Evénements de l'année

Plusieurs événements spécifiques sont organisés selon les sections.

5.1. Sections « Loisirs »

Brevets d'arrondissement (GAF / GAM) & Coupe Formation (ACRO)

Les brevets d'arrondissement et la Coupe Formation sont deux évaluations qui ont lieu annuellement. Les sections « Loisirs » suivent ce programme.

5.2. Sections « Compétition »

Plusieurs compétitions ponctuent l'année :

- Arrondissement (GymBML) ;
- Province (AGPL) ;
- Fédération (FfG) ;
- Championnat de Belgique.

Un calendrier spécifique sera distribué aux groupes compétitifs.

5.3. Groupe « Démonstration »

Le groupe « Démo » a pour objectifs :

- les « Rencontres Rallye Démo », traditionnellement organisées en janvier et en avril / mai. Il s'agit d'évaluations au cours desquelles un panel de jury remet un avis extérieur sur la démonstration ;
- Galas de club / de la fédération ;
- Festivals en Belgique ou à l'international.

5.4. Événements & stages

Cette année encore, nous organiserons plusieurs stages et événements afin de tisser des liens entre les membres en dehors des cours. Parmi ceux-ci, bloquez déjà la date de notre

Gala annuel : weekend des 25-26 avril 2026

Retrouvez nos événements et stages sur notre site : www.gym-vise.be/event



6. Divers

6.1. Rappel des adresses des salles

Salle	Adresse	Groupes
Hall omnisports de Visé	Rue de Berneau, 60, 4600 Visé	GAF & GAM (loisir + compétition) - Démo
Institut Saint-Hadelin Visé	Rue des Déportés, 1, 4600 Visé	Baby - Mini
École Notre-Dame de Cheratte	Rue Pierre Andrien, 6, 4602 Cheratte	Multigym - ACRO loisir - ACRO compétition - Danse

6.1. Personnes de contact

🔴 **Les moniteurs**

Les moniteurs sont les premières personnes à qui vous adresser avant ou après les cours. Ils sont également joignables via les forums de discussion de l'app MonClub.

Note importante : les coachs ne s'occupent pas de la gestion des inscriptions. En cas de question à ce sujet, merci de contacter **le secrétariat** (www.gym-vise.be/contact - info@gym-vise.be).

🔴 **Les responsables de section**

Pour toute question pratique concernant l'organisation des cours, les horaires ou les événements à laquelle vos moniteurs n'ont pas su répondre merci de vous adresser directement au **responsable de votre section** :

Section	Responsable	N° de téléphone
👶 Baby / Mini	Amélie Balthazar	☎ +32 477 72 44 82
🏸 GAF Loisirs	Pauline Crémer	☎ +32 493 02 54 33
🏆 GAF Compétition	Audrey Crutze	☎ +32 499 33 71 35
🏸 GAM	Loris Cecchini	☎ +32 489 61 04 87
🤸 Acro	Céline Bernard	☎ +32 495 73 91 17
👤 Gym pour Tous (Multigym / Adultes / Démo / Danse)	Anne Gauthier	☎ +32 477 88 15 59

👉 Ces responsables sont vos **interlocuteurs privilégiés** pour toute demande spécifique liée à votre section. Ils vous aideront directement ou vous orienteront vers la bonne personne du club.

✦ **Le secrétariat**

Le **secrétariat** est le centre administratif du club.

☞ Son rôle est de s'assurer que la vie quotidienne du club se déroule sans accroc au niveau administratif.

Pour un meilleur suivi des dossiers, il est joignable uniquement par e-mail à info@gym-vise.be ou via le formulaire de contact disponible sur www.gym-vise.be/contact.

N'hésitez pas à vous tourner vers le secrétariat pour :

- toute question relative à **l'inscription** ou au **paiement de la cotisation** ;
- la gestion de vos **données administratives** (adresse, certificat médical, attestation mutuelle, etc.) ;
- des informations pratiques concernant la **communication officielle du club** (documents, courriers, mails).

Une personne de l'équipe reprendra contact avec vous dans les plus brefs délais.

✦ **Le Référent Éthique**

Le **référent éthique** est la personne de confiance du club.

☞ Son rôle est de veiller à ce que chaque membre évolue dans un **environnement respectueux, bienveillant et sûr**.

Vous pouvez vous adresser à lui :

- en cas de **comportement inapproprié** ou de **propos déplacés** ;
- si vous ou votre enfant vivez une situation qui vous met mal à l'aise ;
- pour toute question liée au **respect, à l'intégrité ou à la protection de l'enfance** dans le cadre du sport.

Le référent éthique est là pour **écouter, conseiller et orienter** en toute confidentialité.

⇒ Didier Crémer

- ethique@gym-vise.be

6.2. A quoi est alloué le montant des cotisations ?

Il est parfois difficile de se représenter les frais qui se cachent derrière la gestion d'un club sportif. En tant que membre de "Gym Visé", vous contribuez à la vie du club et de votre fédération sur différents plans:

- **Le défraiement des moniteurs et des juges:** tous nos moniteurs et nos juges ont un statut de "volontaire" (<https://www.levolontariat.be/>). Il ne s'agit donc pas d'un emploi à temps plein mais bien d'un choix de donner cours par passion. Le conseil d'administration et les différentes cellules (gala, comité de parents, ...), quant à eux, sont totalement bénévoles.
- **La formation du staff:** afin de vous proposer un encadrement de qualité, Gym Visé demande à ses entraîneurs, ses juges et ses administrateurs de se former via la Fédération francophone de Gymnastique et l'ADEPS, entre autres. Ces formations, obligatoires annuellement pour les entraîneurs et les juges, sont financées par le club lorsqu'elles se déroulent en Belgique.
- **L'amortissement et l'entretien du matériel:** même si nous avons la chance d'être soutenus par la Ville de Visé, le matériel de gymnastique représente un coût important sur le budget d'un club. Une partie du montant des cotisations est donc utilisée pour entretenir les équipements que nous possédons et investir dans de nouveaux projets.
- **La location des salles:** grâce au soutien de la Ville de Visé, nous ne sommes facturés que pour une partie des salles que nous occupons mais ces frais restent bien d'application.
- **La participation à la vie fédérale:** une partie de la cotisation est reversée à la fédération pour l'affiliation des membres, l'assurance, et l'ensemble des services proposés aux clubs.